

Homage aux « Justes parmi les nations »



Cette célébration a eu lieu le dimanche 12 novembre 2017, en présence du grand rabbin de France, Haïm Korsia. A cette occasion Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie, a prononcé ce discours. (Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le maire, Madame la Députée, Monsieur le conseiller départemental,
Monsieur le Grand rabbin,
Monsieur le président de la fondation pour la mémoire de la Shoah,
Monsieur le président de l'association française pour l'hommage aux Justes de France et aux Gardiens de la vie , docteur Jean Bernard Lemmel,

Mesdames, Messieurs,

Le 16 juillet 1995, commémorant la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942, le Président de la République, Monsieur Jacques Chirac, reconnaissait solennellement la responsabilité de l'État français dans l'arrestation et la déportation de milliers de juifs pendant la seconde guerre mondiale. Il reconnaissait que, trahissant les valeurs et la mission de la France, le gouvernement de Vichy s'était fait le complice de l'occupant. Alors que les valeurs de liberté, de justice, et de tolérance fondent l'identité française.

Il y a vingt ans, le dimanche 2 novembre 1997, la « Clairière des Justes », mémorial national, était inauguré en présence du même Président de la République , devant plus de 2 000 personnes venues de toute la France, dans cette clairière de la forêt domaniale du château de Ripaille plantée de 70 arbres représentant les 70 nations de la Bible, sur les cinq continents.

Rappelant son discours prononcé deux ans auparavant, le chef de l'État insistait alors sur le rôle des « Justes parmi les nations ». Son message était le suivant : notre pays doit assumer toute son histoire, le blanc comme le gris. Aux heures les plus sombres, la noblesse et l'espérance continuaient d'exister.

C'est le rôle de ce mémorial : honorer la mémoire des Justes de France. De tous ceux qui protestèrent contre les persécutions commises à l'encontre des juifs ; les prêtres qui fabriquèrent de faux certificats de baptême ; les hommes et les femmes qui recueillirent et protégèrent des juifs, parmi lesquels des milliers d'enfants ; les fonctionnaires de police et de préfecture qui alertèrent les familles juives afin qu'elles puissent échapper aux rafles, qui fabriquèrent de faux papiers, qui trouvèrent des abris sûrs et qui facilitèrent pour certains le passage en Suisse. Les commerçants qui apposèrent l'affichette jaune sur leur vitrine en opposition à la sinistre loi sur le statut des juifs d'octobre 1940 du gouvernement de Vichy.

Je voudrais avoir une pensée particulière en ce jour anniversaire, pour l'une d'entre eux, Jeanne Brousse, récemment décédée. Fonctionnaire de préfecture, affectée au service des naturalisations, puis à celui des réfugiés, elle procura de faux papiers d'identité à Suzanne et Francis Aron et à leurs enfants, ainsi qu'aux enfants du rabbin de Valence, Henri Schilli. Elle les protégea , aussi, en les cachant dans la ferme de ses grands parents.

Elle protégea, de même, des réfractaires au service du travail obligatoire, qui ne voulaient pas aller travailler pour l'Allemagne, en leur permettant de se réfugier en Suisse.

Elle fut reconnue " Juste parmi les nations" en 1973 par L'État d'Israël. Un bâtiment de la préfecture , celui dédié à l'accueil des étrangers, porte son nom depuis 2014 ; et je suis heureux qu'un prix particulier au nom de Jeanne Brousse honorerait, désormais, les lauréats du concours national de la Résistance et de la Déportation.

Tels Jeanne Brousse, les Justes ont incarné la conscience de notre pays, au moment où celui-ci faisait naufrage, parce que comme l'a dit le chef de l'État en juillet dernier, Vichy " put compter sur les forces vives du pays pour mener sa politique de collaboration et donner libre cours aux vices qui entachaient, déjà, la Troisième République : le racisme et l'antisémitisme."

Aujourd'hui, alors que nous célébrons les 20 ans de ce mémorial, l'antisémitisme le plus abject frappe à nouveau le sol national avec une vigueur renouvelée. L'État est en première ligne pour lutter contre cette recrudescence mortifère qui nous rappelle les heures les plus sombres de notre histoire.

En accordant son haut parrainage à la manifestation de ce jour, Monsieur Emmanuel Macron, président de la République, nous rappelle, je le cite, que "la barbarie se forge d'abord dans les esprits. Ce sont les idées et les mots qui, progressivement font sauter les digues de nos consciences et font reculer la civilisation".

Le devoir de mémoire est vital face à cette menace et dans les circonstances présentes, empreintes de menaces terroristes et antisémites. A la lumière de la leçon d'espoir que les Justes de France nous ont donnée et à travers la souffrance endurée par

le peuple juif dans les camps, comme dans les actes terroristes plus récents, nous devons attester que l'espérance et que le courage triomphent toujours des extrémismes et de la barbarie. Car la "terre de détresse" deviendra "une terre d'allégresse" et le "printemps refleurira", comme l'entonne le chant des marais.

C' est pourquoi nous devons entretenir le devoir de mémoire et de vigilance ; celui du refus de la haine, du révisionnisme, de l' intolérance ; celui du refus de l' antisémitisme et du racisme.

C' est l'enjeu de la défense, que nous devons tous assumer, en France et dans le monde, de la République française et de ses valeurs universelles. Nous devons une protection à la communauté juive de France, protection physique, protection morale, protection religieuse. L'État s'y emploie auprès de vous chaque jour. Au nom de notre histoire commune, de notre devise républicaine et de la laïcité.

Comme l'a déclaré solennellement le chef de L'État en juillet dernier lors de la commémoration des rafles du Vel d'hiv : "La France se tient debout parce qu' elle sait protéger tous ses enfants (...), parce qu' elle sait regarder son passé (...), parce qu' elle ne renonce et ne renoncera à rien de ce qu'elle est et de toutes ses valeurs".

Nous devons garder au plus profond de nous, poignante comme une douleur et présente comme une menace, la conscience de ce qui s'est passé il y a soixante-dix ans et la détermination que cela ne doit plus se reproduire.

Ainsi que l'exemple du courage, de la lucidité et de l'humanité des Justes. Dans l'anonymat et la discrétion, dans le simple élan de la main tendue et de la fraternité partagée, refusant la posture de la haine, les Justes ont fait grandir la France. Qu'ils en soient remerciés et demeurent, aujourd'hui encore, pour nous tous, les gardiens de la démocratie et des valeurs républicaines.

Je vous remercie.

Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie,